



**JUDO
MARINES**

A.S.V JUDO JUJITSU CLUB MARINES

MAIRIE DE MARINES - 95640 MARINES

N° de Siret 312 123 573 926 C
N° d'agrément jeunesse et sport : 95 8 186 du 20/2/76

PRESIDENT : GILLES MALLEDANT 0632022824

TRESORIER : FRANCOIS TEYSSANDIER

JURISTE : ASTRID DEDIEU 06 48 00 67 45
SECRETAIRE : CELINE THOMAS 06 71 98 46 40

www.asvjudoclubmarines.fr
www.facebook.com/asv.judo.marines

TARIF JUDO ADULTES (à partir de 13 ans)	compris licence/assurance 40€	216 € / 3x72 €	Accès à tous les cours adultes compris taïso
TARIF JUJITSU ET PIEDS POINGS ADULTES (à partir de 13 ans)	compris licence/assurance 40€	216 € / 3x72 €	Accès à tous les cours adultes compris taïso
TARIF JUDO ENFANTS (avant 13 ans)	compris licence/assurance 40€	192 € / 3x64 €	Accès à tous les cours enfants
TARIF TAISO	compris licence/assurance 40€	160 € / 2x53 € + 1x54€	Accès aux 3 cours de taïso
TARIF POST BAC ETUDIANT (carte étudiant)	compris licence/assurance 40€	90 €	Accès à tous les cours adultes compris taïso
*REDUCTION Ceintures noires formées au club / famille de 3 adhérents		51,00 €	hors Taïso

Règlement par chèques ou espèces

(Possibilité de paiement en 3 fois par chèques uniquement : au 30/10, 30/11, et 30/12, à l'ordre **ASV JUDO CLUB MARINES**)

Noter les nom et prénom du judoka derrière chaque chèque (préciser celui du parent si différent)

POUR S'INSCRIRE

INSCRIPTION JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2021

Dépôt du dossier complet et signé par le responsable légal au dojo pendant les heures de cours. C'est-à-dire :

- cette feuille d'inscription
- le certificat médical si première inscription pour les adultes
- questionnaire et attestation médicale si renouvellement dans les 3 ans pour les adultes
- recepsissé du règlement intérieur
- certificat médical ou questionnaire pour les moins de 18 ans
- paiement

A COMPLETER / COCHER LES CASES / ECRIRE LISIBLEMENT EN MAJUSCULE SVP

SEXE :	M		F		OUI	NON
NOM :						
PRENOM :						
DATE NAISS :						
ADRESSE :						
MAIL :						
TEL :						
Autorisation de diffusion des photos sur le site WEB du club, facebook, fédération de judo.						
Autorise les représentants du club de judo à prendre toutes les dispositions qu'ils jugeront nécessaires pour une éventuelle intervention médicale en tant que représentant légal de mon enfant						
Allergies :						

LES PROFESSEURS DU CLUB

PROF DE JUDO ET DIRECTEUR SPORTIF : CHRISTIAN BEROULE- 4ème dan

PROF DE JUDO : ANTONIN LARSONNIER 2ème dan Judo - 1ère Div

PROF JUJITSU:FREDERIC LAMANDE-3 ème dan

